

Orsay, le 27 mai 2007.

Mesdames, Messieurs, bonsoir.

Je vous remercie de votre courrier et des interrogations qu'il porte.

A titre personnel, je soutiens SNL depuis des années et profite de cette missive pour remercier l'ensemble des équipes de l'association pour leur dévouement insatiable au service des plus démunis.

Maire-adjoint au scolaire et à la petite enfance à Orsay depuis trois ans, j'ai à connaître, à travers les demandes de dérogations scolaires et d'attribution de berceaux, de situations sociales parfois très difficiles auxquelles l'administration territoriale se trouve parfois en peine de trouver réponse. On peut penser que dans une commune comme Orsay, les situations de crise sociale sont rares : en fait, je sais désormais qu'il n'en est rien et que le malheur peut n'épargner personne.

De ce fait, l'existence d'associations comme la vôtre permet de pallier au manque de moyens ou de réactivité des administrations.

Pour autant, la cause profonde des difficultés que nous avons à loger nos habitants correctement, liée surtout au prix du foncier, est due pour une bonne part au déséquilibre entre la région parisienne (premier bassin d'emploi d'Europe), et les autres territoires. Une spirale infernale fait que les emplois appellent les emplois, ce qui accroît la population et nécessite des logements que nous n'arrivons pas à construire assez vite.

Aussi, comme législateur, une de mes préoccupations premières sera de trouver des moyens de gestion du territoire qui en permettent le rééquilibrage : ce faisant, si les emplois regagnent la province, la tension sur le logement ne pourra que décroître.

A plus court terme, les mesures que vous préconisez sont souhaitables et nécessitent une impulsion forte de l'Etat pour construire en PLAI : le marché en est, lui, incapable.

Agir pour « le logement d'abord » est nécessaire, l'hébergement en hôtel social ne résolvant rien sans un accompagnement fort des services sociaux, bien insuffisant actuellement.

Dans notre actuel programme EELV (« Bien vivre »), joint au courriel, nous pouvons lire les propositions figurant en annexe de cette lettre, qui sont, je crois, bien en accord avec les vôtres.

Cordialement.

D. Missenard

Les écologistes proposent :

- de porter le Smic à 1800 euros bruts dans la législature avec une augmentation immédiate de 10 %, soit 150 euros brut ;
- de revaloriser les minima sociaux de 50 % durant la mandature ;
- de développer l'offre de logement très social et de faire baisser les loyers du parc social ;
- de poursuivre l'expérimentation de l'encadrement des loyers et de réguler les loyers du parc privé ;

- concentrer la garantie des loyers sur les jeunes et les plus précaires, et de réfléchir à son extension aux chômeur.se.s de longue durée ;
- de renforcer la prévention des expulsions locatives ;
- de limiter le recours aux nuitées hôtelières et de développer des solutions alternatives ;
- de favoriser la scolarisation précoce des enfants de familles modestes, en particulier dans les territoires d'éducation prioritaire ;
- de créer un service public de la petite enfance et 400 000 places d'accueil : chaque enfant doit pouvoir être accueilli dans une structure (petite enfance, périscolaire, extrascolaire) du choix des parents, même si ceux-ci sont sans emploi ;
- d'augmenter le nombre de crèches : crèches d'entreprise, d'université, associatives et coopératives, en horaires décalés ; afin de freiner les stéréotypes de genre, le personnel sera davantage paritaire, grâce à des mesures incitant les jeunes hommes à s'orienter vers les métiers de la petite enfance, les approches pédagogiques non-violentes et émancipatrices devront y être appliquées ;
- de soutenir davantage les structures de l'économie sociale et solidaire ayant trait à l'aide à la parentalité ;
- concernant les personnes les plus éloignées de l'emploi, de renforcer les moyens de Pôle emploi afin de proposer un accompagnement personnalisé aux bénéficiaires du RSA, et de soutenir le secteur de l'insertion par l'activité économique.